



---

## COMMUNE DE SAINT-VIDAL

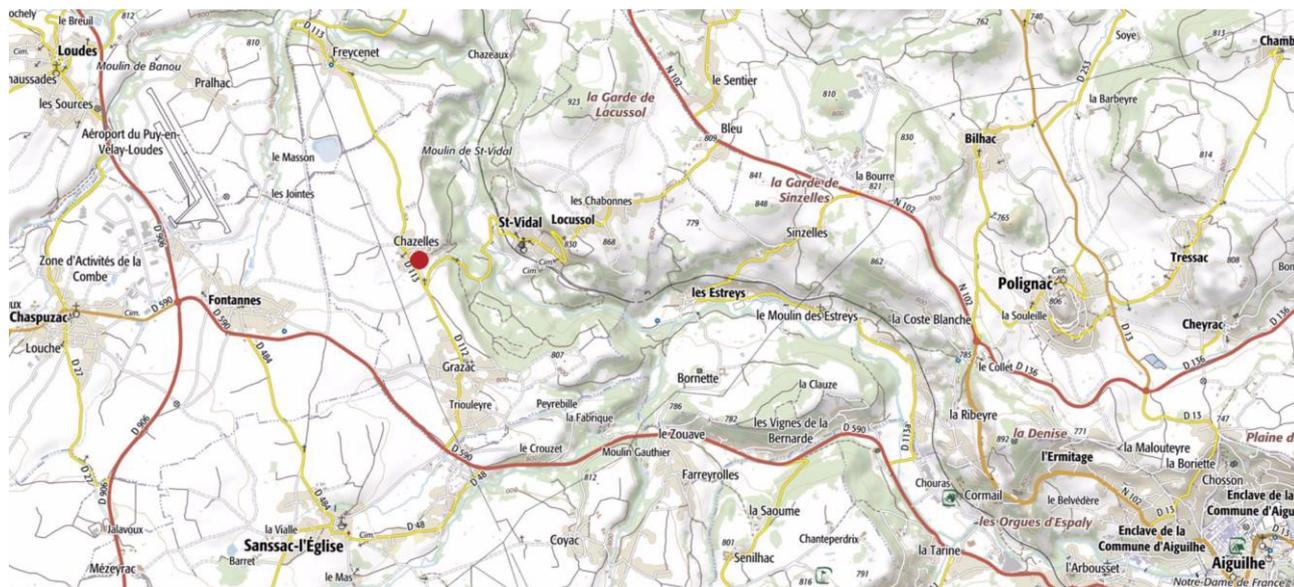
Aménagement  
du bourg de Chazelles

### Note d'enjeux et suggestions d'aménagement

---

Etabli le 24/10/2019

## 1 – LOCALISATION ET CONTEXTE DU PROJET



Situation du Hameau (IGN source géoportail)



Photo aérienne du hameau (source géoportail)

Le bourg de Chazelles est situé sur la commune de Saint-Vidal dans la communauté d'agglomération du Puy en Velay.

Son implantation sur un plateau offre des points de vue dégagés sur les paysages ruraux proches et lointains. Ainsi, Chazelles présente des atouts paysagers mais aussi architecturaux, notamment par la présence d'un petit patrimoine caractéristique des bourgs ruraux (four à pain, fontaine, lavoir, « couderc »).

Traversé par la route départementale 113, le village est confronté à une problématique d'insécurité routière. Des comptages réalisés par les services du Département en juin/juillet 2018 ont révélé que plus de la moitié des usagers de la route ne respectait pas la vitesse limite de circulation fixée à 50 km/h. Ces comptages ont également permis de quantifier le nombre de véhicules traversant le village (près de 700 véhicules jour en moyenne dans les deux sens de circulation dont moins de 5% de poids lourds).

Il est important de préciser que la circulation des poids-lourds de + de 7.5 T a été interdite sur la VC n° 1 Locussol - Saint-Vidal par arrêté municipal. Cette interdiction a pris effet à la pose de la signalisation correspondante soit fin août 2019. Les PL (Transports VACHER principalement) empruntent à présent la RD 113 augmentant le trafic. Afin d'objectiver une hausse ressentie de la circulation, les services du Département lanceront, en novembre 2019, une nouvelle campagne de mesures.

Engagée depuis plusieurs années dans la mise en valeur de ses principaux villages, la commune de St-Vidal souhaite aujourd'hui investir le bourg de Chazelles. Une 1<sup>ère</sup> démarche visant à enfouir les réseaux aériens (électricité et télécom) a été entreprise par la commune. Le Syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire (SDE43) a ainsi été approché afin d'étudier la faisabilité technique et financière de l'opération. Les travaux porteront sur l'ensemble du village pour un coût global évalué à 264 000 € HT. Le démarrage des travaux est prévu pour le printemps 2020.

La perspective de ces travaux a conduit les élus locaux à envisager un plan d'aménagement d'ensemble devant répondre aux enjeux suivants :

- enjeux de sécurité routière,
- enjeux patrimoniaux,
- enjeux d'amélioration du cadre de vie.

C'est à ce titre qu'Haute-Loire Ingénierie a été sollicitée, en lien avec la Société publique Locale du Velay (SPL du Velay), la commune de St-Vidal étant en effet actionnaire de l'établissement.

Une 1<sup>ère</sup> réunion de visite du site a été organisée le 03/06/2019 en présence d'élus du conseil municipal, de la SPL du Velay et d'Haute-Loire Ingénierie. Cette visite a permis de préciser les enjeux du projet et conséquemment le calibrage de la mission d'accompagnement.

La présente note restitue le travail de réflexion conduit par Haute-Loire Ingénierie et plus particulièrement du CAUE, chef de file de la mission.

**IMPORTANT** : au regard du budget de l'opération, précisé au cours de la mission, la réflexion s'est volontairement limitée à un fuseau développé autour de la RD113. L'aménagement de la rue du hameau, évoqué lors de la visite sur site du 03/06/2019, n'a pas été évalué, ni techniquement, ni financièrement. Cependant, quelques principes d'aménagement ont été formulés dans la perspective d'un projet ultérieur.

## **2 – PRINCIPES D'AMENAGEMENT**

---

L'enjeu est de valoriser et requalifier le petit patrimoine existant par de petits aménagements paysagers afin de préserver le hameau et de conserver son caractère rural.

Pour l'ensemble des aménagements, il s'agira d'avoir une intervention minimale car le hameau présente déjà de nombreux potentiels.

Il s'agira également de profiter des travaux de voiries pour inciter les véhicules à ralentir, mieux gérer les eaux de ruissellement, enfin penser un aménagement permettant de valoriser le hameau.

Il est ainsi proposé de retenir les principes d'aménagement suivants :

- Remettre en forme les espaces autour des points singuliers du hameau (couderc, fontaine, lavoir, etc.)
- Valoriser le patrimoine architectural et paysager par un travail de sol et de végétation modeste mais soigné
- Travailler la voirie en intégrant l'évacuation des eaux pluviales et en travaillant sur différents revêtements de sol tout en conservant des bandes enherbées
- Travailler avec des espaces minéral et végétal afin de faire le lien avec le paysage environnant et garder le caractère rural du hameau.
- Penser à une végétation locale et spontanée pour faciliter l'entretien par la commune

Les quelques focus qui suivent permettent de décliner ces principes par éléments singuliers du bourg de Chazelles.



### **Le « couderc »**

Actuellement, le couderc du hameau est approprié par les habitants de Chazelles qui garent leurs voitures et déposent leur matériel agricole. Cet espace n'étant pas réellement dessiné, laisse toute appropriation possible au détriment de la qualité de ce lieu.

Ce bien communal doit alors faire l'objet d'une requalification. Tout en gardant l'identité rurale du couderc, il s'agit de requalifier cet espace à travers un travail de sol et de plantation, tout en apportant des réponses techniques à la problématique d'évacuation des eaux pluviales.



### **Le terrain de pétanque**

Ce terrain de pétanque situé à côté du couderc se compose d'un sol en stabilisé et d'un banc. Il n'est pas fréquemment utilisé par les habitants du hameau et ne nécessite pour l'instant aucune intervention.



### **La fontaine et le lavoir**

La fontaine et le lavoir se trouvent à côté. L'enjeu est de valoriser ces deux éléments en nettoyant leurs abords et en retravaillant le sol existant. Des bandes végétales fleuries ou enherbées pourraient également prendre place au pied des murs du lavoir.

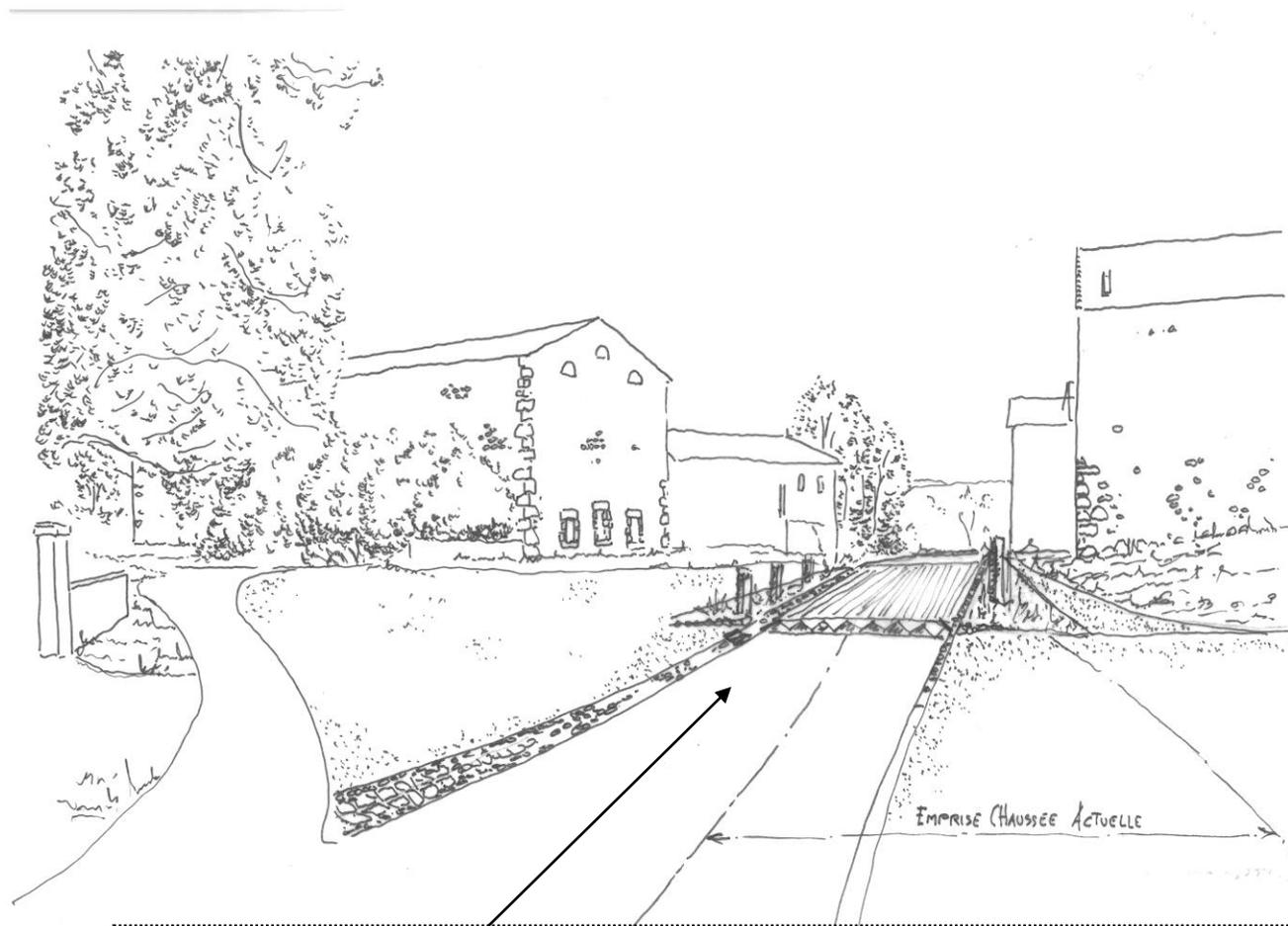


### 3 – SUGGESTIONS D'AMENAGEMENT

#### Suggestions d'aménagements pour la traversée du village de Chazelles :

##### Problèmes à solutionner :

- 1) Les survitesses des véhicules :
  - Pour faire baisser les vitesses significativement, il faut contraindre les conducteurs à ralentir : plateaux surélevés, chicanes....
- 2) Le traitement des eaux de ruissellement
  - Aménagements sobres pour laisser le village dans son atmosphère de village à la campagne : proscrire les bordures de trottoirs, les produits manufacturés en béton....
  - Nota 1 : Les réseaux aériens seront enfouis en 2020. Le choix et l'emplacement des candélabres devront se réaliser avec le maître d'œuvre désigné.



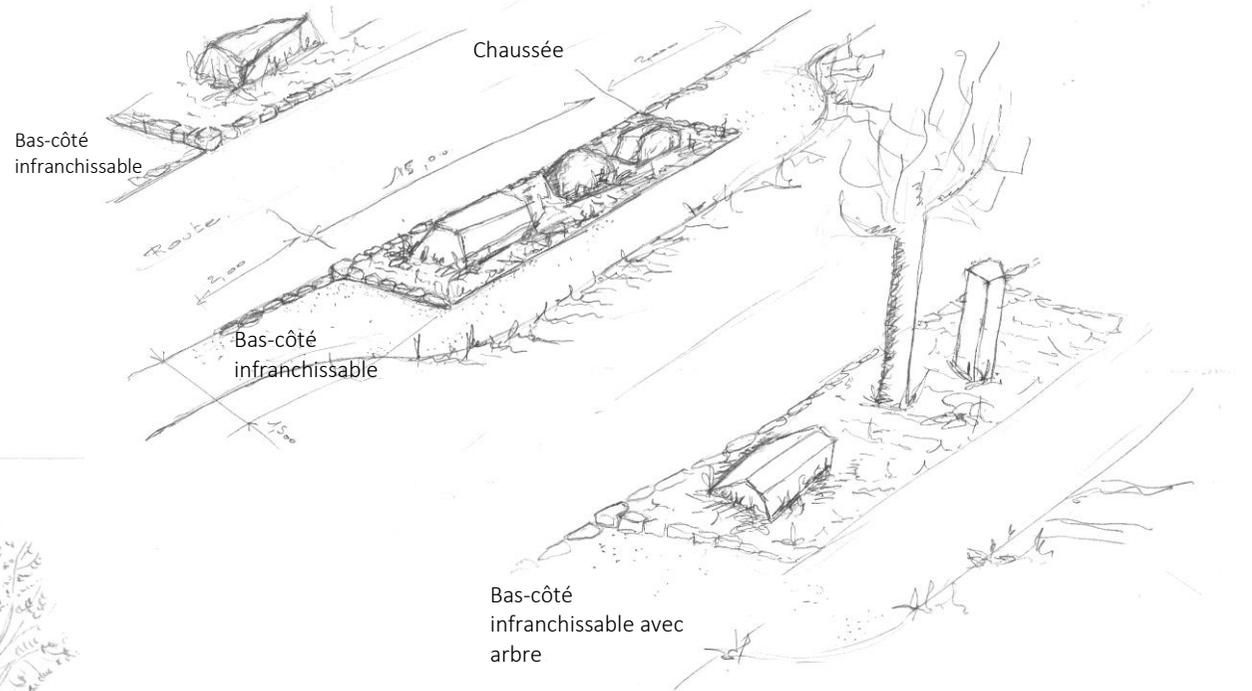
Chazelles – Commune de Saint Vidal.  
Suggestion pour la traverse village :

- 1) Voirie départementale légèrement déviée, (création d'une chicane)

Contraintes : baliser la route, dissuader l'emprunt du couderc comme voie de délestage tout en laissant commode son accès pour les usages des riverains (engins agricoles)

- 2) Possibilité d'ajouter un plateau surélevé pour une efficacité accrue.

- 1) Principe pour créer un sentiment de resserrement de chaussée, efficace avec couleur de chaussée différente et plateau légèrement surélevé.
- 2) Aménagement autour du lavoir- abreuvoir : délimitation par galets (largeur 70 cm et reprise des dalles existantes)
- 3) Abord du lavoir : reconstruction du mur soutenant l'espace fleuri





Abords du lavoir abreuvoir à restaurer : prévoir drainage, écoulement de l'eau vers réseau,  
Construire murette en pierres et joints au mortier de chaux autour du massif  
Marquer limite chaussée et abords abreuvoir par caniveaux (largeur 70 cm) en galets.

Plates-bandes enherbées

Ralentissement des véhicules : Possibilité d'installer un plateau surélevé ou donner le sentiment d'un passage plus étroit.

Route marquée par un revêtement en enrobés grenailés et possédant des granulats gris

Enduit tri-couche

Bas-côtés infranchissables

Lignes de pavés ou de galets (largeur 15 à 20 cm), marquant à la fois les limites et les lignes de pentes

Espace libre pour tout type de stationnement, Enrobés granulats basaltes



Abords du lavoir abreuvoir à restaurer : prévoir drainage, écoulement de l'eau vers réseau,  
Construire murette en pierres et joints au mortier de chaux autour du massif  
Marquer limite chaussée et abords abreuvoir par caniveaux (largeur 70 cm) en galets.

Caniveaux (largeur 70 cm) en galets.

Ralentissement des véhicules : Possibilité d'installer un plateau surélevé ou donné le sentiment d'un passage plus étroit. Sol marqué différemment.

Route marquée par un revêtement en enrobés grenailés et possédant des granulats gris

Bas-côtés infranchissables

Lignes de pavés ou de galets (largeur 15 à 20 cm), marquant à la fois les limites et les lignes de pentes

Espace libre pour tout type de stationnement, Enrobés granulats basaltes



#### 4 – CHIFFRAGE

COMMUNE DE SANT VIDAL				
APPROCHE DES COUTS VILLAGE DE CHAZELLES voirie et reseau pluviale				
Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Installation de chantier, signalisation de chantier avec panneaux	forfait	1	1500	1500
Nettoyage du site,	forfait	1	1000	1000
Décapage générale (40 cm) sauf emprise de la RD y compris jeu de boules	m2	2 850	15	42750
Tranchée pour reseau d'eau pluviale	ml	450	50	22500
tuyaux pour eau pluviale	ml	450	20	9000
reagards avaloirs	Unité	5	600	3000
plus value pour réalisation d'un plateau surélevé				0
<i>Béton de propreté épaisseur 5 cm</i>	<i>m<sup>2</sup></i>	<i>36</i>	<i>18</i>	<i>648</i>
<i>Armature 45 kg /ml</i>	<i>kg</i>	<i>300</i>	<i>2,3</i>	<i>690</i>
<i>Béton pour semelle</i>	<i>m3</i>	<i>7</i>	<i>280</i>	<i>1960</i>
Entourage en pierres scellées pour entourage des bas côtés	ml	32	60	1920
Ligne de pavage en galets épaisseur 20 cm	ml	20	60	1200
Décapage autour du lavoir abreuvoir, dalles rangées pour repose	m <sup>2</sup>	300	20	6000
pose de drains	ml	30	20	600
Pose d'un géotextile	m <sup>2</sup>	2600	1,5	3900
Pose des dalles abreuvoir sur sable et chaux	m <sup>2</sup>	100	35	3500
Terre végétale et enherbement	m <sup>2</sup>	600	6	3600
Réalisation d'un mur en pierre pour lavoir	m3	1,5	3500	5250
canivaux en galets largeur 70 cm	ml	8	80	640
Empierrement stabilisé en basalte 0/315 ,épaisseur 0,35.	t	2000	20	40000
Enrobés 6 cm	t	250	150	37500
Fournitures et pose de garde corps en bois, y compris pose	ml	25	50	1250
<b>Total travaux</b>				<b>188408</b>
<b>honoraires maitre d'œuvre</b>				<b>15072,64</b>
<b>TOTAL HT</b>				<b>203480,6</b>
Total sans plus value du plateau				185110
Total sans plus value avec honoraires				199918,8

## 5 – PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA REALISATION DU PROJET

---

La réalisation du projet devra être coordonnée avec la programmation des travaux prévus par le Syndicat départemental d'énergies (SDE43). Le Syndicat a été informé du projet d'aménagement d'ensemble.

Par ailleurs, l'UDAP43 (Mr Jérôme AUGER, architecte des Bâtiments de France) devra être contactée lorsque le projet sera défini en phase d'études de maîtrise d'œuvre. Le bourg de Chazelles présente en effet un ouvrage classé (Maison Raynaud - Bas-relief représentant une tête sculptée, placé sur la façade : classement par arrêté du 22 décembre 1955).

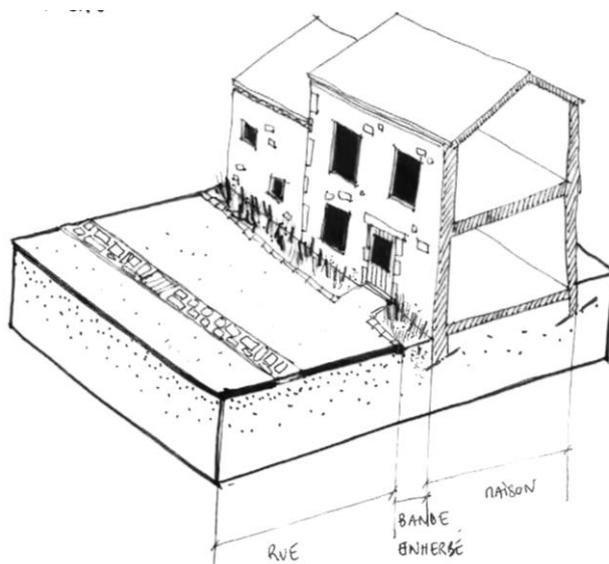
## 6 – ADDENDA – PRINCIPES D'AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAMEAU

---

### Rue du hameau

Dans le hameau, il s'agirait de végétaliser les pieds de façades en laissant une bande non bitumée. La largeur de cette bande peut varier en fonction de la situation dans le hameau. Les espaces enherbés déjà existants pourront être conservés.

L'évacuation des eaux de pluie pourrait éventuellement se faire par un caniveau en pierre au centre de la rue (rappel du centre bourg de St Vidal).



## 7 – ANNEXE – COMPTAGES ROUTIERS 2018

	<b>D133 PR 0+370 Hazelles (St Vidal)</b>			13/06/2018 à 11:00		
				04/07/2018 à 10:00		
	Dép.	Sec.	Ind.	Sens		
			43	113	3	1 - 2 - C
<b>Synthèse de l'analyse</b>						
Jour : 6:00 à 22:00			43 D0113		0 + 370	

## Référence de l'analyse

Localisation	<b>HAZELLES</b>		Lim. Vitesse
Sens 1	Sanssac l'Eglise vers Borne		VL: 50 PL: 50
Sens 2	Borne vers Sanssac l'Eglise		VL: 50 PL: 50
Période	Du Mercredi 13/06/2018 à 11:00 au Mercredi 04/07/2018 à 10:00		21 Jours



Sanssac l'Eglise vers Borne



Borne vers Sanssac l'Eglise

## Synthèse de l'analyse du Mercredi 13/06/2018 à 11:00 au Mercredi 04/07/2018 à 10:00

Débit (Véhicules)	Sens 1				Sens 2				Sens cumulé			
	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL	TV	VL	PL	%PL
Débit Total sur la période	6946	6696	250	3,60	6786	6542	244	3,60	13732	13238	494	3,60
<b>Débit Moyen Journalier</b>	<b>332</b>	<b>317</b>	<b>11</b>	<b>3,00</b>	<b>323</b>	<b>310</b>	<b>11</b>	<b>3,00</b>	<b>654</b>	<b>631</b>	<b>23</b>	<b>3,00</b>
Débit Moyen horaire	14	13	0	3,00	13	13	0	3,00	27	26	1	3,00
Débit Moyen de Jour	312	298	10	3,00	308	296	11	3,00	619	597	22	3,00
Débit Moyen de Nuit	20	19	1	5,00	15	14	0	0,00	35	34	1	2,00
<b>Débit Moyen Jours ouvrés</b>	<b>348</b>	<b>335</b>	<b>14</b>	<b>4,00</b>	<b>339</b>	<b>329</b>	<b>12</b>	<b>3,00</b>	<b>689</b>	<b>665</b>	<b>24</b>	<b>3,00</b>
Débit Moyen Sam. & V.F.	354	335	12	3,00	348	334	16	4,00	702	666	29	4,00
<b>Débit Moyen Dim. &amp; Fériés</b>	<b>218</b>	<b>212</b>	<b>3</b>	<b>1,00</b>	<b>212</b>	<b>206</b>	<b>5</b>	<b>2,00</b>	<b>432</b>	<b>420</b>	<b>10</b>	<b>2,00</b>

Les débits moyens sont calculés à partir de la somme débits horaires moyens correspondants.

Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2			Sens cumulé		
	TV	VL	PL	TV	VL	PL	TV	VL	PL
Vitesse moyenne/période	47	48	35	50	51	32	49	49	34
<b>Vitesse moyenne de jour</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>33</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>32</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>33</b>
Vitesse moyenne de nuit	53	54	45	58	58	41	55	56	44
<b>V85</b>	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>56</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>55</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>56</b>
<b>V50</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>36</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>32</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>34</b>
V15	27	28	12	32	33	10	30	31	11

Les moyennes sont calculées à partir des totaux de la période.

V85. V50. V15 : Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%. 50%. 15% des usagers



**Hôtel du département  
Haute-Loire Ingénierie**  
1, Place Monseigneur de Galard  
CS 20310  
43009 Le Puy-en-Velay cedex

☎ . 04 71 07 40 43

